

N°2024/082

Nouméa, le 11 avril 2024

COMMUNIQUÉ DE SONIA LAGARDE, MAIRE DE NOUMÉA

Si le droit de manifester est une liberté fondamentale, cette liberté a aussi une exigence, celle du respect du bien public. Samedi 13 avril, deux manifestations sont prévues dans le centre-ville, une place de la Moselle et l'autre sur l'ensemble de la place des Cocotiers.

Le maire que je suis appelle chacune et chacun au respect des idées aussi divergentes soient-elles et surtout à la sagesse. Ces rassemblements doivent se dérouler dans un esprit pacifique et sans débordement d'aucune sorte.

Ainsi, je demande aux organisateurs et aux manifestants de faire preuve de civisme et de responsabilité afin que ces deux événements se déroulent dans le calme.

Nous avons connu des moments difficiles et douloureux dans notre pays, que nous ne voulons plus connaître. L'heure doit être à l'apaisement et cela nécessite que la raison l'emporte afin qu'ensemble nous soyons à même de converger vers un même but, celui de construire un avenir de paix et de concorde.

Sonia Lagarde

